

Commission des services financiers de l'Ontario

Recherche

[Recherche avancée](#)

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Formules](#) | [Services en ligne](#) | [English](#) | [Contactez](#)



Services offerts dans différents secteurs de services financiers

[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

[Page d'accueil](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [Bulletins sur les changements à la délivrance de permis](#) : Modifications

Taille du texte :

des permis des assureurs - Premier trimestre de 1994

Assurance multirisques - Bulletins - Auto

Bulletins sur les régimes de retraite

Bulletins de contrôle et de mise en application

Bulletins sur les changements à la délivrance de permis

Bulletins par secteur

Bulletin

No G-07/94

Général

Modifications des permis des assureurs - Premier trimestre de 1994

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

Les modifications suivantes ont été apportées aux permis des assureurs au cours du trimestre qui a pris fin le 31 mars

1994 :

Nouveaux assureurs :

- La Compagnie d'Assurance-Vie Penncorp* 24 mars 1994

La compagnie est autorisée à faire souscrire les catégories d'assurance contre les accidents et la maladie et d'assurance-vie. La personne-ressource pour la compagnie en Ontario est :

M. J. Paul Edmondson

Président et directeur général

90, rue Dundas O., bureau 400

Mississauga ON L5B 2T5

Téléphone : (905) 272-0210

Télécopieur : (905) 272-3797

Cessations d'affaires :

L'assureur suivant cesse ses activités. Par conséquent, il ne peut pas faire souscrire de nouvelles assurances ni renouveler les polices existantes. Même s'il cesse ses activités, cet assureur est tenu de s'acquitter de ses obligations en vertu des polices existantes et de régler les sinistres aux termes de ces polices.

- *Sphere Drake Insurance Public Limited Company* 21 mars 1994

Les permis des assureurs suivants ont été annulés après que des arrangements satisfaisants ont été pris pour toutes obligations d'assurance.

- *The Associated Canadian Travellers* 10 février 1994

Les obligations d'assurance ont été prises en charge par l'*Order of United Commercial Travelers of America*.

- *Fortress Insurance Company of America* 31 mars 1994

The insurance liabilities have been assumed by *Marine Indemnity Insurance Company of America*.

- *La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica* 21 mars 1994

Les obligations d'assurance ont été prises en charge par la *Marine Indemnity Insurance Company of America*.

- *Royal Reinsurance Company Limited* 1er janvier 1994

Les obligations d'assurance ont été prises en charge par un assureur affilié, *La Royale du Canada, Compagnie d'Assurance*.

- *La Souveraine, Compagnie d'Assurance-Vie* 15 février 1994

Les obligations d'assurance ont été prises en charge par *La Compagnie d'assurance Standard Life* et la *Compagnie d'Assurance-vie Seaboard* en vertu de deux ententes de transfert. Ces transferts ont eu lieu dans le cadre de la liquidation de la compagnie.

Fusions :

- *La Prudasco, compagnie d'assurance et la General Accident Indemnity Company* 16 février 1994

La compagnie fusionnée utilisera la raison sociale *General Accident Indemnity Company*. Le permis de la *Prudasco, compagnie d'assurance* a été annulé.

- *La Sun Alliance, Compagnie d'assurance et La Royale du Canada, Compagnie d'Assurances* 1er janvier 1994

La compagnie fusionnée utilisera la raison sociale *La Royale du Canada, Compagnie d'Assurances*. Le permis de la *Sun Alliance, Compagnie d'assurance* a été annulé.

- *La Compagnie d'Assurance Toronto Générale et la Compagnie d'Assurance Canadienne Générale* 1er janvier 1994

La compagnie fusionnée utilisera la raison sociale *Compagnie d'Assurance Canadienne Générale*. Le permis de la *Compagnie d'Assurance Toronto Générale* a été annulé.

Modifications de permis :

Les assureurs suivants ont ajouté à leur permis les catégories d'assurance contre les accidents et la maladie, sous réserve du régime d'assurance et de toute modification subséquente déposée par l'Ontario Mutual Insurance Association auprès du surintendant des assurances.

- *Algoma Mutual Insurance Company* 10 janvier 1994
- *Blanshard Mutual Insurance Company* 13 janvier 1994
- *East Williams Mutual Fire Insurance Company* 10 janvier 1994
- *Elma Mutual Insurance Company* 10 février 1994
- *Erie Mutual Fire Insurance Company* 10 février 1994
- *Grenville Patron Mutual Fire Insurance Company* 10 janvier 1994
- *Kent & Essex Mutual Insurance Company* 10 janvier 1994
- *Lobo Mutual Insurance Company* 10 janvier 1994
- *The London Township Mutual Insurance Company* 13 janvier 1994

- *Townsend Farmers' Mutual Fire Insurance Company* 10 janvier 1994
- *Usborne And Hibbert Mutual Fire Insurance Company* 10 janvier 1994
- *The West Wawanosh Mutual Insurance Company* 10 janvier 1994

Les assureurs suivants ont ajouté à leur permis les catégories d'assurance contre les accidents et la maladie et contre les détournements, sous réserve du régime d'assurance et de toute modification subséquente déposée par l'Ontario Mutual Insurance Association auprès du surintendant des assurances.

- *Brant Mutual Insurance Company* 9 mars 1994
- *Downie Mutual Fire Insurance Company* 10 février 1994

La compagnie a également ajouté la catégorie d'assurance des chaudières et machines.

- *Formosa Mutual Insurance Company* 13 janvier 1994
- *Glengarry Farmers' Mutual Fire Insurance Company* 13 janvier 1994
- *Howick Mutual Insurance Company* 13 janvier 1994
- *Lambton Mutual Insurance Company* 13 janvier 1994
- *McGillivray Mutual Fire Insurance Company* 10 février 1994
- *McKillop Mutual Insurance Company*

10 janvier 1994

1) Accidents et maladie

10 février 1994

2) Détournements

- *Norfolk Mutual Fire Insurance Company*
11 janvier 1994
- 1) Détournements
10 février 1994
- 2) Accidents et maladie
- *Oxford Mutual Insurance Company*
9 mars 1994
- *Wabisa Mutual Fire Insurance Company*
21 mars 1994
- *West Elgin Mutual Insurance Company*
13 janvier 1994

Les assureurs suivants ont ajouté à leur permis les catégories d'assurance contre les détournements, sous réserve du régime d'assurance et de toute modification subséquente déposée par l'Ontario Mutual Insurance Association auprès du surintendant des assurances.

- *Ayr Farmers' Mutual Insurance Company*
11 janvier 1994
- *Halwell Mutual Insurance Company*
11 janvier 1994
- *The Hamilton Township Farmers' Mutual Fire Insurance Company*
13 janvier 1994
- *Peel Mutual Insurance Company*
11 janvier 1994

Autres modifications de permis :

- *CCompagnie d'Assurance Canadienne Générale*
1er janvier 1994
- 1) Ajout de catégorie : frais de justice

- *La Citadelle, Compagnie d'Assurance-Vie* 1er février 1994

1) Changement de raison sociale : *Compagnie d'assurance-vie Première du Canada*
- *La Compagnie d'Assurance du Canada contre l'incendie* 1er février 1994

1) Changement de raison sociale : *Compagnie d'assurances générales Legacy*

2) Retrait de catégories : automobile et responsabilité

3) Retrait de la restriction imposant à la compagnie un statut de cessation d'affaires
- *Heritage General Insurance Company* 21 mars 1994

1) Ajout de la raison sociale française : *Compagnie d'Assurances Générales Héritage*
- *Laurentienne, Compagnie d'assurances de dommages* 16 février 1994

1) Changement de raison sociale : *Boréal, Compagnie d'assurances de dommages*
- *NAC Reinsurance Corporation* 9 mars 1994

1) Ajout de catégorie : cautionnements, limitée à la réassurance
- *The Portage La Prairie Mutual Insurance Company* 18 février 1994

1) Ajout de catégorie : frais de justice

- *Protection Mutual Insurance Company* 9 mars 1994

1) Ajout de catégories : détournements et cautionnements

- *Royal Insurance Company of Canada* 1er janvier 1994

1) Ajout de catégorie : frais de justice

- *Skandia Groupe, Société anonyme d'assurances* 21 mars 1994

1) Changement de raison sociale : *Skandia, Société anonyme d'assurances*

- *St-Laurent, Compagnie de réassurance* 23 janvier 1994

1) Ajout de catégories : *accidents et maladie, limitées à la réassurance*

- *Terra Nova Insurance Company Limited* 9 mars 1994

1) Ajout de catégories : accidents et maladie, limitées à la réassurance

- *Transamerica Insurance Company* 9 mars 1994

1) Changement de raison sociale : *TIG Insurance Company*

Le surintendant des assurances,

Lawrie Savage

Le 29 avril 1994

Page: 602 Trouver la page:



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Envoyer cette page

[Avis importants](#) | [Confidentialité](#)

[Accueil](#) | [Ministère des Finances](#) | [Plan du site](#) | [Commentaires](#) | [English](#) | [Contactez](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

Commission des services financiers de l'Ontario

5160, rue Yonge

Toronto, ON M2N 6L9

1 800 668-0128

416 250-7250



Dernière mise à jour :
9/26/2005 2:21:48 PM